

IDPM - UA discussion paper

**Comment mesurer la pauvreté ?  
Une déconstruction méthodologique de  
l'évolution de la pauvreté monétaire  
à Kisenso (Kinshasa RDC), 1997-2002**

Tom De Herdt



Instituut voor Ontwikkelingsbeleid en -Beheer  
Institute of Development Policy and Management  
Institut de Politique et de Gestion du Développement  
Instituto de Política y Gestión del Desarrollo

Middelheimlaan 1 - Villa C, B-2020 Antwerpen  
België - Belgium - Belgique - Bélgica

Tel: +32 (0)3 218 06 60  
Fax: +32 (0)3 218 06 50  
e-mail: [dev@ua.ac.be](mailto:dev@ua.ac.be)

<http://www.ua.ac.be/dev>

**Comment mesurer la pauvreté ?  
Une déconstruction méthodologique de  
l'évolution de la pauvreté monétaire  
à Kisenso (Kinshasa RDC), 1997-2002**

Tom De Herdt

**Institut de Politique et de Gestion du Développement**  
Université d'Anvers

Octobre 2004

Tom De Herdt est lecteur dans le domaine des aspects institutionnels et politiques du développement. Il enseigne en techniques d'évaluation qualitatives et en économie politique de la pauvreté. Il s'intéresse surtout aux processus d'appauvrissement et aux interventions de développement dans le contexte d'un État mou.



## **Contents**

<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>1. Fondements Théoriques d'un Indicateur Monétaire De Bien-être</b>	<b>6</b>
<b>2. D'un Invidividualisme Ethique vers un Collectivisme Empirique</b>	<b>8</b>
2.1. Qu'est-ce qu'un ménage ?	9
2.2. Correction pour les caractéristiques démographiques du ménage	11
<b>3. Comment mesurer les ressources du bien-être ?</b>	<b>14</b>
3.1. Revenus ou dépenses ?	14
3.2. Les dépenses réellement effectuées et les dépenses imputées.	14
<b>4. Comparaison du bien-être dans le temps</b>	<b>16</b>
4.1. Les dépenses réelles : quel numéraire ?	16
4.2. L'évolution économique de quelques denrées spécifiques	18
4.2.1. Loyers	19
4.2.2. Dépenses en combustible	20
4.3. Mise ensemble	23
<b>5. Du bien-être vers la pauvreté</b>	<b>25</b>
5.1. Seuils de pauvreté	25
5.2. Indicateurs de pauvreté	27
<b>6. Conclusions</b>	<b>32</b>
<b>Annexe : Imputation d'un loyer aux propriétaires</b>	<b>34</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>35</b>

## **Résumé**

En partant de la présentation des fondements théoriques de l'approche monétaire de la pauvreté, nous faisons une critique méthodologique de cette approche en abordant quatre questions : la question de l'unité d'analyse, des ressources, de la comparaison du bien-être dans le temps et de la comparaison du bien-être avec le fameux seuil 'universel' de pauvreté. Chaque question représente une étape vers l'opérationnalisation du concept de pauvreté, mais chaque réponse contient également des éléments théoriquement triviaux, des supposés pragmatiques qu'il faut faire pour arriver au résultat final.

La pertinence des différents débats méthodologiques est illustrée avec les données des deux enquêtes représentatives menées à Kisenso, une des communes de Kinshasa. Nous allons constater que les supposés derrière la mesure de pauvreté monétaire déterminent dans une large mesure le résultat final, de manière qu'il est difficile de faire un énoncé définitif sur la comparaison 1997-2002 si nous nous contentons d'utiliser l'indicateur monétaire de pauvreté à lui seul.

## **Abstract**

Starting with an overview of the theoretical foundations of the monetary approach to poverty, we discuss four difficulties with any attempt to operationalise such an indicator: the question of the delimitation of the unit of analysis, the problem of non-monetary types of resources, the problem of comparison of well-being over time and the problem of comparing local data with an international benchmark. Each step involves a choice which does necessarily also involve theoretically trivial arguments.

We illustrate the relevance of these different methodological options with a dataset of two representative budget surveys in the commune of Kisenso (Kinshasa). It is shown that each methodological option determines the final result in such a crucial way that it is in fact difficult to draw a final conclusion on the economic evolution of Kisenso during 1997-2002 if we would stick to the monetary indicator of poverty alone.

*“Babbling is not, in general, superior to being silent on matters that are genuinely unclear or undecided”  
(A.K. Sen 1992:134).*

## **Introduction<sup>1</sup>**

Depuis son « invention » (World Bank 1990), le seuil de pauvreté de 1\$ par jour par personne a été intégré rapidement dans le discours du développement. Il est moins récent que l'Indicateur du Développement humain, mais si on discute de la pauvreté dans les cercles politiques nationaux et internationaux, on pense sans doute plus au critère monétaire qu'à l'IDH ou à une autre indice de cette famille de mesures de la pauvreté et du bien-être.

Ceci n'empêche pas qu'il y a une littérature abondante sur la validité des indicateurs monétaires comme approximations du concept de pauvreté (Sen 1999: 70-1). La parution des différents Rapports sur le Développement humain a été à la base de plusieurs publications qui mettent en doute la qualité du revenu comme approximation ou résumé des capacités constitutives du bien-être ou de la pauvreté (Stewart 2003). Nous-mêmes avons aussi essayé ailleurs de comprendre le décalage entre les indicateurs économiques et humains dans le cas du R.D.C. (De Herdt 2000, 2001).

Mais dans ce texte-ci, nous voudrions plutôt discuter du problème potentiel et à notre avis au moins aussi important de la fiabilité de l'indicateur monétaire, c.-à-d. de la possibilité de sa contamination par des influences théoriquement triviales liées à chaque situation concrète où on a pris la mesure (Webb et al. 2001 : 4). En effet, notre hypothèse serait que, dans les circonstances actuelles du Congo, la mesure supposée être parmi les plus simples, objectives ou universelles de pauvreté devrait être utilisée avec beaucoup de précaution, si on veut l'utiliser pour mesurer l'évolution de la pauvreté dans le temps. En partie, ceci tient à l'instrument même, qui incorpore beaucoup d'imprécisions et de choix arbitraires. En partie aussi, cela tient à la situation chaotique entretenue par la guerre civile actuelle, même si nous avons mené la recherche à Kinshasa, loin du front. Dans ce sens, ce texte n'est pas qu'un texte méthodologique, il informe aussi sur l'évolution de la pauvreté à Kinshasa.

Notons toutefois que nous n'avons pas l'ambition de chercher un instrument alternatif, qui serait plus capable de capter cette réalité. Notre position ici est qu'il est important surtout de pouvoir prendre un peu de distance par rapport à l'instrument spécifique qu'on utilise. Le grand avantage des indicateurs monétaires de la pauvreté, par rapport à d'autres, est qu'il y a déjà une large littérature sur celles-ci, qui permet d'obtenir une idée nuancée des ses points forts et de ses faiblesses. Dans le présent texte, nous résumons cette littérature en l'appliquant à un cas concret. La déconstruction méthodologique

<sup>1</sup> Texte rédigé dans le cadre du projet de recherche "Hoe Armoede Meten ? Een bijdrage aan de PRSPs", financé par le Vlaamse Interuniversitaire Raad. Le texte a été présenté à la Table Ronde sur la Pauvreté Urbaine, Kinshasa, janvier 2004. L'auteur tient à remercier spécialement Claudine Tshimanga, Stefaan Marysse, Robrecht Renard, Eric Tollens et Léon de St.-Moulin pour leurs commentaires sur des versions antérieures.

de la pauvreté monétaire nous semble dès lors un exercice important aussi bien pour les utilisateurs de cet indicateur que pour ceux qui ont opté pour des indicateurs alternatifs, ou pour une combinaison.

Les données que nous analyserons proviennent de notre participation dans deux enquêtes budgétaires et anthropométriques qui ont été menées dans la même commune (la commune de Kisenso à Kinshasa), avec une équipe similaire d'enquêteurs, et avec un formulaire et un protocole d'enquête fort similaires, mais à cinq ans de différence: la première enquête date de juillet 1997, juste après la « libération » du Congo (Luzolele&De Herdt 1999). La deuxième a été effectuée en mars 2002<sup>2</sup>. Du côté des dépenses ménagères, nous avons pris comme base le formulaire d'enquête utilisé dans les Living Standard Measurement Surveys comme base, en l'adaptant par après au contexte local de Kinshasa. Théoriquement, ce serait donc une banque de données idéale pour mesurer l'effet de cinq ans de guerre dans la capitale d'un des pays belligérants. Toutefois, il faut avertir que Kisenso n'est pas une commune représentative pour Kinshasa en général. Au contraire, Kisenso étant une des communes les plus défavorisées sur un bon nombre d'aspects (De Herdt 2000), son choix a été fait pour en savoir plus sur la situation et sur l'évolution de la situation des habitants les moins favorisés de la capitale.

<sup>2</sup> Bien que cette deuxième enquête porte sur toute la commune de Kisenso et sur une partie de Kimbanseke, dans le présent document nous comparons, bien-entendu, seulement les quartiers repérés dans les deux enquêtes. L'analyse des mesures anthropométriques sera le sujet de recherches ultérieures.

Dans la première section, nous présentons brièvement les fondements théoriques de l'approche monétaire de la pauvreté. Ce cadre théorique nous permettra ensuite de structurer la critique méthodologique de l'approche autour de quatre questions : la question de l'unité d'analyse, des ressources, de la comparaison du bien-être dans le temps et de la comparaison du bien-être avec le fameux seuil universel de pauvreté. Chaque question représente une étape vers l'opérationnalisation du concept de pauvreté, mais chaque réponse contient également des éléments théoriquement triviaux, des présupposés pragmatiques qu'il faut faire pour arriver au résultat final. Nous allons constater que ces présupposés déterminent dans une large mesure le résultat final, de telle manière qu'il est difficile de faire un énoncé définitif sur la comparaison 1997-2002 si nous nous contentons d'utiliser l'indicateur monétaire de pauvreté à lui seul.

## **1. Fondements Théoriques d'un Indicateur Monétaire De Bien-être**

Théoriquement, l'indicateur monétaire de pauvreté peut être situé dans l'économie néo-classique du bien-être (Ravallion 1996, Duclos 2002). Ce courant pose (a) *l'individualisme éthique* ou l'argument que toute notion de bien-être social doit être fondé sur le bien-être des individus membres de la société et (b) la proposition que chacun peut être considéré comme le meilleur juge de son bien-être (*de gustibus non est disputandum*). Puisqu'il serait trop complexe de mesurer directement l'utilité ou le niveau de satisfaction que chacun peut réaliser, il est assez facile d'évaluer la situation de bien-être



de quelqu'un de manière indirecte, c.-à-d. sur base des différentes ressources qu'il ou elle peut mobiliser pour vivre la vie qu'il ou elle aimerait vivre.

Ce fondement dans une partie consistante et bien développée de théorie économique a été invoqué maintes fois pour la défense de l'indicateur monétaire et à l'encontre de théories et/ou d'approches alternatives. Bien d'autres ont cependant invoqué le lien avec l'économie néo-classique précisément pour critiquer une telle mesure. Une discussion complète de ce débat déborde le thème de cet article. Ici, nous nous limitons à étudier le lien entre le concept théorique de la pauvreté monétaire et la manière dont ce concept se prête à être opérationnalisé dans le contexte spécifique de Kinshasa. Plus particulièrement, nous voudrions ci-dessous passer en revue quatre questions importantes concernant ce lien:

1/ D'abord, bien que l'indicateur monétaire parte de l'**individualisme éthique**, la plupart des enquêtes budgétaires se limitent à mesurer la pauvreté au niveau des ménages – d'une part pour des raisons théoriques, d'autre part pour des raisons pragmatiques. Ce saut de l'individualisme éthique à un nouveau collectivisme empirique n'est pas fait uniquement par les adhérents de l'approche monétaire de la pauvreté, bien entendu. Toutefois, ce point mérite d'être étudié de plus près.

2/ Ensuite, bien que théoriquement, on devrait évaluer le bien-être des ménages ou des individus sur base de **l'ensemble des ressources** à leur disposition, (c.-à-d. aussi bien le revenu gagné, que le temps libre, les ressources propres (endowments etc.), dans la pratique il faut faire des concessions sur ce point également. De nouveau, ces concessions ne sont pas un handicap spécifique de l'approche monétaire. D'où l'importance d'une discussion sur ce point.

3/ Troisièmement, le fait de vouloir comparer **le bien-être dans le temps** introduit d'autres questions et difficultés qu'il faut étudier à la lumière de leurs implications théoriques ainsi que pratiques.

4/ Finalement, nous passons **du bien-être vers la pauvreté** en introduisant le concept d'un seuil de pauvreté. Ici aussi, il y a beaucoup de problèmes théoriques, la littérature sur les seuils de pauvreté est plus qu'abondante. Dans ce texte-ci, nous nous limitons de nouveau à quelques problèmes et solutions empiriques.

Notons encore, avant de parler de ces quatre problèmes plus en détail, que les dernières années il y a eu des auteurs qui ont proposé de calculer les indicateurs de pauvreté sur base de l'agrégat macro-économique de la consommation, combiné avec des estimations de l'inégalité économique sur base de quelques enquêtes budgétaires (Ravallion 1990, Karshenas

2001, UNCTAD 2002, Sala-i-Martin 2002). Les conclusions obtenues sur base de cette approche différente peuvent diverger de manière spectaculaire de l'approche qui ne se base que sur les enquêtes. Ainsi p.ex. la conclusion du Rapport des PMA (2002) qu'il faut en *premier lieu* investir dans la croissance économique des PMA, *avant* d'entreprendre des mesures spécifiques pour les pauvres, dépend de manière cruciale de la façon dont on a opérationnalisé le concept de pauvreté (Deaton 2003, Ravallion 2003). Aussi, d'après Bhalla (2001) et Sala-i-Martin, qui se basent sur les agrégats macro-économiques pour calculer la pauvreté, l'objectif de la réduction de la pauvreté monétaire à la moitié de celle-ci aurait déjà été atteint vers la fin du siècle dernier. Une conclusion qu'ils attribuent en grande partie à la croissance économique vertigineuse en Chine, mais qui paraît être surtout tributaire de leur choix méthodologique (Chen et Ravallion 2000). Le grand avantage de cette approche est qu'elle permet d'obtenir des données pour chaque année et pour presque tous les pays –un avantage surtout pour la catégorie des PMA. Le grand désavantage est que, particulièrement dans le cas des pays les plus pauvres, le degré d'erreur de cette méthode devient très grand, correspondant avec la faiblesse des structures étatiques qui produisent les données macro-économiques sur lesquelles on se base (Deaton et Grosh 2001, Deaton 2003, Ravallion 2003). Particulièrement dans le cas du Congo, plusieurs auteurs ont prôné la stratégie consistant à obtenir une idée de l'économie réelle sur base de différents types d'enquêtes parce que les agrégats macro-économiques produisaient des résultats de plus en plus invraisemblables (MacGaffey et al. 2000, Cour 1998, De Herdt et Marysse 1997). Toutefois, puisque les deux approches font usage des données des enquêtes budgétaires, aucune d'elles n'évitera les problèmes que nous allons discuter ci-dessous.

## **2. D'un Individualisme Ethique vers un Collectivisme Empirique**

Les approches évaluatives basées sur l'individualisme éthique partent de l'hypothèse qu'en faisant une évaluation du bien-être, l'individu est l'unique unité d'analyse. En d'autres mots, si on fait une comparaison morale entre différentes situations sociales, on ne s'intéresse qu'aux effets (directs et indirects) de ces situations sur les individus (Robeyns 2001). En même temps, rien n'empêche aux adhérents de l'individualisme éthique de prendre en compte des déterminants sociaux –qui se situent à un niveau plus élevé d'analyse. Les individualistes éthiques peuvent ou ne peuvent pas adhérer à l'individualisme méthodologique.

Il faut remarquer ici que l'utilitarisme n'est pas du tout la seule approche du bien-être qui s'appuie sur l'individualisme éthique. La théorie des capacités ou facultés, prônée par Sen, fait par exemple aussi partie de cette famille d'approches. En plus, il faut remarquer que l'utilitarisme n'est pas non plus la seule approche qui fasse usage d'un indice de bien-être mesuré à un niveau plus élevé. L'espérance de vie, la malnutrition infantile, des indi-

cateurs de mortalité ou de morbidité, ou les indicateurs de capital social, des droits politiques, etc. sont tous des mesures de bien-être qui sont nécessairement mesurés à un niveau d'analyse collectif. Ce qu'on pourrait reprocher à l'utilitarisme, cependant, c'est qu'en misant sur l'indicateur monétaire de bien-être, on limite l'analyse à un seul niveau d'analyse – le ménage. En optant par contre pour un pluralisme informationnel (Alkire 2002) –inhérent p.ex. à l'approche prônée par Sen, la mesure spécifique du bien-être devient moins sensible aux problèmes posés par chaque mesure collective spécifique.

Quels problèmes ? Deux problèmes empiriques méritent l'attention. D'abord, une fois qu'on franchit le niveau de l'individu, des discussions commencent sur les frontières débordant les nouvelles unités d'analyse (voir aussi Bastiaensen & De Herdt 2002). Dans notre cas, c'est la question de la délimitation d'un ménage. Ensuite, même s'il y a consensus sur la définition particulière de l'unité d'évaluation empirique, la question se pose sur la comparabilité de l'indicateur de bien-être entre différents ménages. Plus particulièrement, l'indicateur du bien-être est souvent corrigé pour les caractéristiques démographiques des ménages.

## 2.1. Qu'est-ce qu'un ménage ?

Si nous laissons de côté les sources d'information administratives sur les revenus ou les dépenses ménagères, un indicateur monétaire de bien-être se base sur une enquête budgétaire sur base de laquelle on peut calculer le budget ménager, c.-à-d. la somme des revenus ou bien de toutes les dépenses effectuées par les membres d'un ménage pendant une période déterminée. Ne parlons pas, ici, des différents degrés de finesse pour rendre compte de chaque dépense de manière plus ou moins détaillée<sup>3</sup>. Mais limitons-nous à un problème d'imprécision, indépendamment du budget de la recherche: la question de la définition du ménage.

<sup>3</sup> Sauf qu'il faut mentionner ici qu'à partir d'un certain niveau, plus de précision implique nécessairement une augmentation disproportionnée des coûts de l'enquête.

Au niveau théorique, le collectivisme empirique peut être toléré par les individualistes éthiques à mesure qu'on peut souscrire à la proposition classique que ce qui vaut pour le ménage vaut aussi pour chacun des membres. Dans les termes des utilitaristes, on peut donc construire une seule fonction d'utilité pour toute la famille. Cette proposition a été basée sur la suggestion de Samuelson (1958), reprise par après par Becker (1996), que « le sang est plus dense que l'eau »: au sein du ménage, la présence de l'altruisme cause une interdépendance des fonctions d'utilité de chaque membre ou au moins du chef de ménage. Cette suggestion pourrait paraître un peu bizarre, étant donné qu'elle assume ou bien un consensus complet sur le bien-être au sein du ménage ou bien que le chef de ménage sait mieux que les autres membres ce qui est utile pour eux. Ces suppositions ne cadrent que difficilement avec la supposition du *de gustibus non est disputandum* qui soutient la plupart des analyses en dehors du contexte du ménage.

Les écrits de Samuelson et de Becker ont été fortement contestés, sur le plan théorique ainsi que sur le plan empirique, notamment dans la littérature sur le genre. Une des implications en est, bien-sûr, qu'on commence à mettre en doute ou au moins à relativiser aussi la valeur des indicateurs monétaires de bien-être: l'unité d'analyse n'a plus de fondement théorique.

Bien-entendu, l'approche utilitariste n'est pas la seule approche théorique qui pourrait soutenir un indicateur monétaire de bien-être : cet indicateur peut être considéré comme une des mesures approximatives (parmi d'autres) du bien-être comme définie p.ex. par les adhérents de l'approche des besoins fondamentaux (basic needs) ou par les adhérents de l'approche des capacités. Cependant, aucune de ces approches non-utilitaristes n'a pu ou voulu présenter une théorie alternative du ménage comme unité d'évaluation éthique. Le ménage est un pôle de consommation dont « l'unité » dans l'espace et dans le temps ne peut donc être définie que de manière arbitraire, au bout de compte.

Nous-mêmes nous sommes inspirés de la définition, prônée par la Banque mondiale, que le ménage est constitué par tous ceux qui ont vécu pendant plus de 6 mois de l'année précédant l'enquête sous le même toit et qui ont mangé à la même table. Ces trois critères de délimitation comportent déjà en eux-mêmes la possibilité d'avoir une multiplicité d'exceptions possibles qu'on peut toujours, selon le cas, définir comme un ménage :

- i) des ménages qui mangent de la même casserole, mais qui vivent dans des maisons à part dans une même parcelle ;
- ii) des ménages qui ne mangent pas ou très peu ensemble, mais qui vivent sous le même toit ;
- iii) des nœuds ménagers qui se partagent le même habitat, mais qui néanmoins mangent séparément ;
- iv) des ménages qui ne sont pas liés par des liens familiaux et qui mangent séparément, mais qui vivent néanmoins sous un seul toit.

Ce problème ne se résout pas ou pas complètement en adoptant la position qu'aussi longtemps que la délimitation du ménage se fait systématiquement et de manière standardisée, le problème de fiabilité a été résolu. Le problème fondamental est que le « ménage statistique » comme défini ci-dessus ne correspond pas tout à fait avec le « ménage vécu » dans la réalité sociale. Et dans la mesure où cette correspondance diminue, l'argumentation théorique pour se baser sur les revenus ou dépenses ménagers pour faire des énoncés sur le bien-être de ses membres ne tient plus. En plus, le degré de correspondance entre le concept statistique et la réalité vécue est lui-même aussi fonction du niveau de pauvreté ou de bien-être, parmi d'autres éléments. Loin de supposer que chaque type de ménage déviant du modèle peut être considéré comme pauvre, dans des recherches antérieures nous avons pu constater toutefois des interrelations statistiques entre le niveau de pauvreté et la structure du ménage (De Herdt & Marysse 1997, De Herdt 2000). Nous pouvons sup-

poser que le degré possible d'erreur de jugement par les enquêteurs –et donc, ultérieurement, le manque de fiabilité de l'instrument de recherche augmente avec le niveau de pauvreté. L'importance quantitative de cette imprécision de l'instrument de recherche est toutefois difficile à juger, les données faisant défaut.

## 2.2. Correction pour les caractéristiques démographiques du ménage.

Bien qu'il soit évident qu'on devrait opérer des corrections pour le nombre de membres et la composition des ménages, n'est pas du tout claire la façon dont on pourrait le faire d'une manière définitive. Il y a deux éléments ici qui méritent l'attention. D'abord, dans la mesure où les dépenses du ménage sont un bien commun à tous les membres, ce sont effectivement les dépenses totales qui sont à considérer ici comme critère définitif de bien-être. Mais dans la mesure où les dépenses ne représentent que la somme des biens privés consommés par chaque membre individuel, on pourrait simplement diviser les dépenses par le nombre de membres.

**Tableau 1. Sextiles des dépenses totales x sextiles de dépenses par personne, 2002°**

	Dépenses par membre						T
	1	2	3	4	5	6	
Dépenses totales	18	6	8	4	2	3	41
1	10	9	8	7	6	1	41
2	10	9	9	7	4	2	41
3	2	9	10	7	7	6	41
4	1	8	4	10	11	7	41
5	0	0	2	6	11	22	41
6	41	41	41	41	41	41	246

°6 étant le sextile le plus riche.

Taub= 0,44

Dans le tableau 1, nous avons catégorisé chaque ménage selon ces deux critères. Les colonnes ordonnent les 246 ménages dans des sextiles à base des dépenses par membre, et les lignes ordonnent les ménages dans des sextiles à base des dépenses totales du ménage. Ainsi, nous pouvons facilement vérifier à quel point la catégorisation des ménages varie avec les différents critères : seuls les ménages occupant la diagonale du tableau se trouvent dans la même sextile. Il en ressort que seulement une minorité de ménages (76/246 soit environ 30%) serait classifiée dans le même sextile selon les deux critères. Seulement 18 des 41 ménages faisant p.ex. partie du premier sextile sur base des *dépenses totales*, feraient encore partie de ce premier sextile sur base des dépenses par membres. Un coefficient de corrélation Taub de 0,44 suggère une corrélation positive mais peu élevée entre les deux variables. En d'autres mots, la taille du ménage co-détermine si on sera retenu comme pauvre ou riche selon un de ces deux critères. Nous devons donc chercher à purifier notre mesure de la pauvreté de cette influence théoriquement triviale.

Ensuite, une fois qu'on admet qu'une partie des dépenses est faite individuellement, il faut introduire une autre distinction: parmi les membres, il y en a qui consomment moins que les autres. Dans la littérature, on fait mention surtout des enfants, des vieux et des femmes qui ont moins de besoins alimentaires que les hommes adultes à l'âge actif. Il est donc impératif de chercher des critères raisonnables nous permettant de prendre des options ici<sup>4</sup>.

Des propositions théoriques ont été faites, à partir de l'approche utilitariste (p.ex. Deaton & Muellbauer 1986) ainsi qu'à partir de l'approche des besoins de base (Collier, Radwan & Wangwe 1991, Houyoux et al. 1973 pour le Congo). La première approche peut être critiquée, comme déjà mentionné ci-dessus, par le fait qu'elle ignore l'existence des injustices au sein du ménage. La deuxième, qui calcule le poids de chaque individu sur base des ses besoins nutritifs, peut être critiqué par (1) le fait que les besoins en nutrition dépendent d'un ensemble complexe de facteurs et qu'ils sont pour autant trop difficiles à estimer (Sen 1983), et (2) les besoins en nutrition ne peuvent que difficilement être utilisés comme des estimations pour des besoins non-alimentaires (Hentschel & Lanjouw 1996:31-2). En conclusion, les contributions théoriques permettent de suggérer des solutions exactes mais discutables.

Une stratégie alternative a été suggérée, entre autres par Drèze et Srinivasan, qui proposent de corriger le bien-être ménager par des caractéristiques démographiques de manière qu'il devient possible de tester la sensibilité des résultats de l'analyse ex post. On peut p.ex. adopter le raisonnement suivant: les dépenses ménagères peuvent être sous-divisées en une partie de consommation privée (par chaque membre), et une partie de consommation publique (c.à-d. des dépenses en biens et services pouvant être utilisés par tous les membres du ménage -sans, pour ainsi dire, que la consommation par le membre A diminue la consommation par le membre B.). Considérons les cas extrêmes: si les dépenses des ménages sont en effet investis dans des biens publics, il faut opter pour les dépenses totales comme mesure de bien-être :

$$W_h = Y_h$$

avec  $W$  = mesure de bien-être du ménage  $h$ ,

$Y$  = dépenses totales du ménage  $h$ .

Mais dans la mesure où les dépenses ménagères ne sont que la somme des dépenses effectuées par chaque individu, il vaut mieux prendre en compte la variable des dépenses par membre; de cette façon, il est possible de comparer les ménages entre eux, indépendamment du nombre de leurs membres.

$$W_h = \frac{Y_h}{n_h}$$

avec  $n$  = nombre de membres du ménage.

Dans la pratique, il sera donc raisonnable de supposer qu'une fraction des dépenses sera fonction du nombre de membres, tandis que le reste sera dépensé dans des biens publics :

$$W(\theta)_h = \frac{Y_h}{n_h^\theta}$$

avec  $0 < \theta < 1$  le paramètre qui incorpore les économies d'échelle –ou la fraction de la consommation qui peut être considérée comme 'privée'.

Drèze et Srinivasan (1997) suggèrent ici qu'on peut adopter la règle suivante: les dépenses alimentaires peuvent être considérées comme des dépenses en biens privés. Puis, les dépenses en biens publics peuvent être estimées comme la moitié des dépenses non-alimentaires. Dans le cas de l'Inde, Drèze et Srinivasan déduisaient de cette manière que 15% de toutes les dépenses ménagères serait dépensé à des biens publics ( $\theta = .85$ ).

<sup>4</sup> Cette partie reprend la discussion présentée dans De Herdt 2000, annexe II.

Puis, nous introduisons le problème du poids différent des membres:

$$W(\alpha, \theta)_h = \frac{Y_h}{(A_h + \alpha C_h)^\theta}$$

avec

A = le nombre de membres adultes dans le ménage h.

C = le nombre d'enfants dans le ménage h.

$0 < \alpha < 1$  le facteur d'équivalence qui exprime la consommation des enfants (0-6 ans) comme la fraction de la consommation d'un adulte.

Donc avec  $\alpha = \theta = 1$ , W se réduirait aux dépenses par personne. Dans la littérature, on considère  $\alpha = .7$  et  $\theta = .85$  comme des valeurs plus réalistes. Les valeurs limites minimales peuvent être fixées à  $\alpha = .5$  et  $\theta = .75$ .

L'idée serait donc de procéder à l'analyse en fixant les paramètres aux niveaux raisonnables de  $\alpha = .7$  et  $\theta = .85$ , et de vérifier si le résultat final serait différent si nous faisons varier les paramètres dans les limites du possible. Il est clair que cette stratégie est beaucoup moins exacte que les stratégies théoriquement fondées. Mais ici, comme ailleurs dans les sciences sociales, il est peut-être plus indiqué d'être vaguement correct que d'être précisément faux.



### 3. Comment mesurer les ressources du bien-être ?

Bien que, théoriquement, on devrait évaluer le bien-être des ménages/individus sur base de l'ensemble des ressources à leur disposition, (c.-à-d. mis à part leur revenu gagné par l'échange, leur temps libre, leur ressources propres (*endowments*) etc.), dans la pratique il faut faire des concessions théoriques sur ce point également. D'abord, dans la plupart des cas, on laisse de côté le facteur temps libre. Ceci signifie qu'on risque de qualifier de manière injustifiée les paresseux comme pauvres, et les workaholics comme riches. D'autres choix méritent une discussion plus profonde.

#### 3.1. Revenus ou dépenses ?

Bien que la plupart des indicateurs monétaires de pauvreté ou de bien-être calculent cette notion à partir des revenus dans les pays industrialisés, à l'instar de bien d'autres études (p.ex. Ravallion 1996, Leclos 2002) nous avons opté pour les dépenses dans le cas de Kinshasa. L'argument théorique majeur pour partir du côté des revenus est qu'on est plus proche du concept théorique des ressources. Mais les revenus sont aussi beaucoup plus fiables dans les pays industrialisés. Le même argument empirique peut être utilisé pour justifier le recours aux dépenses dans le cas des pays en développement –ou caractérisés par un large secteur informel. A Kinshasa, p. ex., nous opérons dans une économie où moins de 10% de la population sont employés de manière formelle. Même dans des circonstances plus stables de Kinshasa en 1985, Houyoux et Niwembo (1986) ne pouvaient expliquer que 29% des dépenses par des revenus. L'argument majeur pour se baser sur les dépenses plutôt que sur les revenus n'est donc pas théorique, mais contextuelle. Deaton (2003: 14) se réfère ici à l'effet Al Capone: bien que les autorités ne pouvaient pas prouver l'implication de Capone dans des crimes majeurs de manière directe, le fait que ses dépenses excédaient de loin son revenu officiellement rapporté le prouvait abondamment de manière indirecte.

#### 3.2. Les dépenses réellement effectuées et les dépenses imputées.

Si on veut faire un énoncé concernant l'évolution du bien-être du ménage, on pourrait prendre les dépenses réellement effectuées par les ménages comme base, mais il faudra encore faire des corrections afin de savoir comparer les ménages du même échantillon entre eux. Plus spécifiquement, à part les revenus (estimés par les dépenses réellement effectuées), il faudra encore inclure d'autres sources du bien-être, qui ne sont pas inclus dans la consommation monétaire.

Bien qu'il y ait plusieurs raisons justifiant et/ou expliquant que différents ménages peuvent compter sur un éventail de ressources différentes, nous croyons que le facteur le plus important ici<sup>5</sup>, c'est l'habitation. En effet,

<sup>5</sup> C.-à-d. dans la situation d'une enquête effectuée dans une zone relativement petite et donc homogène en termes de variabilité dans les services publics offerts à la population.



sans correction pour ce facteur, et toute autre chose restant égale par ailleurs, les propriétaires seraient qualifiés systématiquement comme plus pauvres que les locataires puisqu'ils ne paient pas de loyer. Afin de pouvoir comparer les locataires et les propriétaires, nous avons d'abord estimé la qualité de l'habitation : en introduisant des variables catégoriques comme le nombre de chambres, la qualité des murs et de la toiture, etc. dans un modèle de réduction de données, nous avons obtenu une variable qui résume la qualité de l'habitat. Ensuite, en estimant la relation entre cette variable et les loyers effectivement payés, nous avons imputé une valeur monétaire à la consommation non-monétaire de l'habitation (Z). Celle-ci a été ajoutée aux dépenses totales (Y), après déduction des loyers, pour éviter le double comptage :

Calcul du bien-être total :

(avec N ménages, L locataires)

$$\frac{\sum_{k=1}^N (Y_k)}{N} - \frac{\sum_{l=1}^L (R_l)}{N} + \frac{\sum_{k=1}^N (Z_k)}{N}$$

avec

$Y_k$  = Consommation monétaire du ménage k.

$$\sum_i (Q_i^{2002} * P_i^{2002})$$

$R_l$  = Loyer effectivement payée par le locataire l.

$Z_k$  = Consommation non-monétaire du ménage k .

$$(Q_j^{2002} * P_j^{2002})$$

**Tableau 2. Dépenses totales, moyennes par ménage, 2002 (US\$ courants)**

Décile (sur base de dépenses réellement effectuées) <sup>o</sup>	(1) Dépenses réellement effectuées (moyenne)	(2) (1) – loyers effectivement payés + loyer imputé aux propriétaires (moyenne)	((2) – (1))/ (1) (%)
1	477,0	546,6	14,6
2	766,0	823,0	7,4
3	940,5	1008,1	7,2
4	1090,0	1155,0	6,0
5	1245,7	1315,7	5,6
6	1437,3	1524,9	6,1
7	1704,0	1802,6	5,8
8	2095,0	2186,0	4,3
9	2577,8	2710,7	5,2
10	4599,2	4742,0	3,1

<sup>o</sup> le 10<sup>me</sup> décile est le décile le plus riche

Dans le tableau 2, nous présentons les dépenses avant et après cette exercice. Il apparaît clairement que la conversion des dépenses réellement effectuées vers les dépenses totales entraîne un réajustement dont l'importance est relativement moins importante pour les plus nantis. A l'inverse, le degré d'imprécision apporté par cet exercice est plus élevé pour les cas les plus pauvres.

## 4. Comparaison du bien-être dans le temps

Le fait de vouloir comparer le bien-être dans le temps introduit d'autres questions et difficultés auxquelles il faut faire face, en évaluant leurs implications théoriques ainsi que pratiques. Nous passons en revue la discussion sur le déflateur général à utiliser, et sur les mouvements dans les prix de certains produits spécifiques.

### 4.1. Les dépenses réelles : quel numéraire ?

Les dépenses étaient d'abord définies comme la somme de toutes les dépenses effectuées pendant l'année précédant l'enquête. De cette façon, nous avons couvert les catégories de l'alimentation, l'habitat (le loyer mais aussi des petites réparations, l'achat des biens domestiques et de combustion, etc.), l'habillement, la santé, l'éducation, le transport, les dons et autres dépenses. En principe, les dépenses réelles se calculent simplement comme la somme de tous ces achats. Mais bien que toutes les dépenses puissent être exprimées dans la même monnaie, la comparaison de la somme de toutes les dépenses dans le temps n'a du sens que si on sait exprimer tous les achats dans un numéraire qui a le même pouvoir d'achat. Or, ceci n'est pas du tout évident dans le contexte congolais de la dernière quinquennale.

Le tableau 3 présente l'évolution des différents déflateurs possibles qu'on pourrait utiliser pour comparer les résultats de 2002 avec ceux de 1997. La possibilité la plus simple serait simplement de convertir les résultats des deux années en dollars américains –ou en euros- avec le taux de change parallèle des périodes respectives d'enquête. Pendant toute la période, il y a eu un marché libre de devises, et donc le taux d'échange devrait suivre parfaitement la hausse des prix à l'intérieur –hormis peut-être un changement marginal dans le pouvoir d'achat du dollar sur les marchés internationaux.

**Tableau 3. Evolution des différents indices de prix à Kinshasa, juillet 1997=1.**

	Indice IRESmarchés	Indice Bcc	Indice USembassy	Taux d'échange NZ (FC) avec Us\$
Juillet 1997	1	1	1	1
Juillet 1998	1.1	1.2	1.6	1.4
Juillet 1999	5.0	4.8	7.9	8.7
Juillet 2000	31.8	31.7	52.6	55.4
Juillet 2001	151.2	157.1	263.7	235.6
Mars 2002	194.3	192.3	372.3	289.9

Or, le tableau nous montre que, pendant la période 1997-2002, le dollar n'a pas du tout suivi les indices des prix. Ce qui est difficile, d'ailleurs, puisqu'il y a assez peu de convergence à noter si on compare les indices entre eux: selon la source, les prix auraient augmenté entre 19 230% et 37 230% en cinq ans. Le dollar lui-même aurait chuté en termes nominaux avec 28 990% pendant la même période.

**Tableau 4. Evolution des dépenses totales effectuées en 1997-2002 en fonction des différents déflateurs utilisés.**

Numéraire	(1) 1997	(2) 2002	$((2)-(1))/(1)$	Test t
Us\$ courants	2032	1548	-0,24	-4.90***
Us\$ constants				
Défateur= IRES marchés	2032	2049	0,01	0.14
Défateur= indice BCC	2032	2051	0,01	0.16
Défateur= indice US embassy	2032	1086	-0,47	-11.47***

\*\*\* significatif à  $p < .001$

Dans le tableau 4, nous présentons, à titre illustratif, l'effet de chacun des déflateurs sur les dépenses totales réellement effectuées –donc avant l'imputation d'un loyer aux propriétaires, et avant la correction des données en fonction des caractéristiques du ménage. Bien que, à première vue, chaque méthode d'actualisation paraisse raisonnable, les résultats sont fort sensibles au changement du défateur : en utilisant l'indice de prix de la Banque centrale, la moyenne des dépenses effectuées par les ménages aurait augmenté de 19 dollars en cinq ans. Mais si on se réfère à l'indice des prix répertoriés par l'ambassade américaine, on devrait parler d'une diminution des dépenses presque de moitié (47%). Plus ou moins entre ces deux extrêmes se trouve la présentation simple des dépenses en dollars courants.

Un pas vers la solution serait d'analyser les différents indices de plus près. Chaque indice se base sur le suivi des prix d'un panier fixe de produits, qui est lui-même sensé représenter le panier de la ménagère. En d'autres mots, on devrait choisir l'indicateur qui utilise le panier de produits qui approche le plus du panier des ménages à Kisenso. Selon ce critère, on devrait :

- (1) Se douter du résultat en dollars courants : le pouvoir d'achat du dollar n'est en fait intéressant que pour les commerçants internationaux, pas nécessairement pour des habitants d'une commune semi-rurale de Kinshasa.
- (2) Se douter du résultat obtenu en utilisant l'indice de prix de l'ambassade américaine : cet indice se base plutôt sur l'évolution des prix sur les grands marchés (zando), tandis que la plupart des ménages de Kisenso achètent dans les petits marchés (wenze) (Luzolele & De Herdt 1999 : 56).

- (3) Se douter du résultat obtenu en utilisant les indices de prix de la Banque centrale et de l'IRES, étant donné que les paniers sur lesquels ils se basent ont été construits sur base d'enquêtes ménagères effectuées en 1985-6 (un panier de 270 produits) et sur base d'un échantillon représentatif pour toute la ville de Kinshasa. Une comparaison entre ce panier et le panier moyen d'un habitant de Kisenso indique toutefois quelques grandes différences dans la composition des paniers, bien que dans l'ensemble, la composition exacte du panier ne semble pas modifier le résultat final de manière importante<sup>6</sup>.

D'un autre côté, chaque ménage a son panier à un moment déterminé. Ce qui signifie qu'il est impossible de trouver l'indice de prix qui reflète adéquatement la hausse des prix comme éprouvée par la population de Kisenso. Ceci dit, il nous paraît que les résultats obtenus en exprimant les dollars de 1997 en dollars de 2002 moyennant les indices de l'IRES ou de la Banque centrale seraient les plus raisonnables parmi les choix possibles, jusqu'à la preuve du contraire. Nous concluons donc provisoirement que, si nous utilisons l'indice de l'IRES, la moyenne des dépenses effectuées aurait légèrement (1% sur cinq ans), mais pas significativement<sup>7</sup> augmentée à Kisenso. Nous répétons, cependant, que ces résultats devraient encore être corrigés pour (1) les loyers à imputer aux propriétaires et (2) les caractéristiques démographiques des ménages.

#### **4.2. L'évolution économique de quelques denrées spécifiques**

Nous venons de voir dans tout ce qui précède combien le calcul des indicateurs monétaires de bien-être risque d'être affecté par des facteurs que nous n'avons pas complètement sous contrôle, et qui nous interdisent, pour le moment, de faire un énoncé définitif sur la comparaison 1997-2002 sur base de ces seuls indicateurs. Dans cette section, nous revenons encore sur les dépenses réellement effectuées par les ménages.

Le tableau 5 présente les différentes catégories de dépenses que nous avons retenues pour les deux années d'enquête. Ci-dessous, nous discuterons surtout de l'augmentation significative des dépenses en logement entre 1997 et 2002, due principalement à une augmentation des loyers et du coût du combustible. Nous parlerons de l'augmentation dans les dépenses catégorisées comme loisirs/objets personnels et dans les autres dépenses diverses chemin faisant.

<sup>6</sup> En particulier, en estimant le taux d'inflation sur base d'un panier des 10 produits les plus consommés à Kisenso, nous arrivons à un taux d'inflation de 18 710 %, qui n'est guère différent du taux de 19 430 % estimé par IRES-marché. Ce sujet sera développé dans une recherche ultérieure.

<sup>7</sup> Dans ce document, nous utilisons, dans la mesure du possible, le test-t pour vérifier la significativité statistique de la différence entre les moyennes (assumant ou non la similarité dans les variances, à base du test de Levene). Bien que ce test assume la distribution normale des variables, il s'est avéré aussi assez robuste vis-à-vis des distributions anormales.

**Tableau 5. Différentes catégories de dépenses : comparaison 1997-2002  
(en dollars constants de 1997, déflateur IRES marchés)**

Catégorie	(1) 1997	(2) 2002	(2)-(1)	Test-t
Dépenses totales	2032	2049	17	0.14
Dépenses en alimentation	1510	1434	-76	0.93
Dépenses en habillement	9	18	9	3.75***
Dépenses en logement	138	184	46	4.06***
Parmi lesquelles				
Eau, électricité	33	34		.36
Loyer	11	27		2.75**
Combustible	81	118		4.98***
Équipement de la maison	1	5		2.30*
Dépenses diverses	387	413	26	.53
Parmi lesquelles				
Éducation	182	158		.69
Santé	26	22		.58
Transport	77	81		.27
Dons	9	9		.14
Loisirs/objets personnels	26	52		1.7
Autres	66	92		4.03***

\*significatif à  $p < .05$ , \*\*significatif à  $p < .01$  \*\*\*significatif à  $p < .001$

#### 4.2.1. Loyers

Les loyers auraient plus que doublé en cinq ans, obligeant ainsi les locataires à consacrer une plus grande partie de leur budget à ce poste, et permettant aux propriétaires de gagner une rente immobilière plus élevée. Le problème introduit ici est le suivant: un indicateur de bien-être ne devrait refléter l'augmentation dans les loyers à Kisenso qu'à condition qu'il y ait eu réellement une amélioration dans la qualité de l'habitat entre 1997-2002. Il est donc probable que, vu l'évolution du marché de l'immobilier à Kinshasa, notre mesure enregistre une augmentation dans le bien-être qui n'existe pas en réalité.

Afin de vérifier cette hypothèse, il faut trouver une mesure spécifique de la qualité de l'habitat pour l'ensemble des deux échantillons. Cet exercice est comparable à l'exercice décrit ci-dessus (3.2.) et dans l'annexe, sauf que cette fois-ci nous l'appliquons sur les deux échantillons. Ensuite, cette mesure abstraite –une construction statistique qui résume différentes variables de la qualité de l'habitat- a été convertie en un loyer fictif, en extrapolant les résultats d'une régression entre cette construction statistique et les loyers de 2002.

Le tableau 6 présente les résultats principaux de cet exercice. La première partie du tableau présente quelques variables sur la situation des locataires. D'abord, le nombre de locataires (L/N) a augmenté de 18% à 24%

dans notre échantillon. Ensuite, le loyer réellement payé par le locataire à presque doublé. Finalement, entre 1997 et 2002, la qualité de l'habitat des locataires a augmenté de manière significative aussi, bien que beaucoup moins. Si nous exprimons cette qualité en loyers payés en 2002, nous constatons toujours une augmentation significative ( $p < .05$ ) de la qualité de l'habitat avec l'équivalent de 30\$. L'augmentation des loyers réellement payés est donc en partie due à une augmentation purement monétaire des loyers sans contrepartie réelle: c'est la différence entre les 64\$ réellement payés en 1997 et ce que les locataires de 1997 devraient payer si les conditions du marché immobilier de 2002 avaient été les mêmes en 1997 : 80\$.

**Tableau 6. Evolution dans la qualité de l'habitat**

	1997	2002	Test-t
<b>Locataires :</b>			
Nombre (% de l'échantillon)	32 (18%)	59 (24%)	
Loyer annuel moyen réellement payé	64\$	112\$	2.41*
Qualité de l'habitat (exprimé en loyers de 2002)	80\$	112\$	1.99*
<b>Ensemble de l'échantillon:</b>			
Nombre	180	246	
Loyer moyen réellement payé	11	27	2.75**
Qualité de l'habitat (exprimée en loyers de 2002)	150	132	1.9

\*significatif à  $p < .05$ , \*\*significatif à  $p < .01$

Le tableau 6 permet aussi de faire une observation plus générale sur l'immobilier : nous croyons pouvoir suggérer sur base des données citées ci-dessus qu'on peut noter une régression économique entre 1997 et 2002 : d'abord, plus de gens ont dû louer une maison. Ceci peut être dû à plusieurs facteurs<sup>8</sup>, mais ne pas avoir des droits de propriété sur son habitation peut être considéré comme une situation peu enviable comme telle. En plus, la qualité moyenne des maisons (locataires et propriétaires confondus) s'est légèrement détériorée (avec l'équivalent de 18\$).

#### 4.2.2. Dépenses en combustible

Sur base des données du tableau 5, nous devons constater que la facture du combustible a fortement et significativement augmenté, avec environ 40\$ ou 50% entre 1997 et 2002. Cette catégorie de dépenses rassemble les dépenses en bois, braises (charbon de bois), allumettes, batteries, bougies et pétrole. Le tableau 7 présente l'évolution dans les produits les plus importants faisant partie de cette catégorie.

<sup>8</sup> Le thème des tendances démographiques et migratoires à Kisenso est un thème qui mérite plus d'analyse. Nos propres enquêtes nous enseignent que de tous les ménages qui viennent de déménager pendant les cinq dernières années (et pas moins que 37% de notre échantillon sont dans ce cas), seulement un quart n'habitait pas Kisenso avant (23 des 246 ménages dans l'échantillon 2002). Tandis que le groupe de tous ceux qui ont déménagé ne se différencie pas du groupe de ceux qui sont restés en termes de dépenses, le groupe des immigrés (qui n'habitaient pas Kisenso en 1997) est légèrement plus riche (mais pas de manière statistiquement significative). Ces données sont à confronter à d'autres données secondaires, p.ex. avec les données administratives au niveau de la commune, sur les immigrés, sur le nombre de permis de construire, etc.

**Tableau 7. Evolution dans les dépenses en combustible  
(en US\$ constants)**

	1997	2002	Test-t
<b>Braises</b>	27.3	50.3	4.18***
Coût moyen dernier achat de braises	.31	.55	2.64**
Coût moyen achat journalier de braises	.27	.38	2.82**
Nombre d'achats de braises par an	94	125	2.30*
Nombre de consommateurs de braises	71 (39%)	146(59%)	4.13***
<b>Bois</b>	47.1	37.2	1.86
Coût dernier achat de bois	.26	.29	.75
Coût d'un achat journalier de bois	.26	.25	.17
Nombre moyen d'achats de bois par an	186	144	2.78**
Nombre de consommateurs de bois	125(69%)	137(56%)	2.94**
<b>Bougies/pétrole</b>	3.4	26.6	9.96***

\*significatif à  $p < .05$ , \*\*significatif à  $p < .01$ , \*\*\* significatif à  $p < .001$

Commençons avec la catégorie de bougies/pétrole. Les dépenses dans cette catégorie évoluent de manière dramatique, mais malheureusement c'est une des rares catégories dont nous avons changé la définition. En effet, lors de la discussion avec l'équipe des enquêteurs, nous avons pris la décision d'inclure le pétrole dans cette ligne puisque la majorité des gens utilisent des lampes à pétrole pour l'éclairage, plutôt que des bougies. Les résultats montrent le bien-fondé de cette décision, mais elles nous empêchent maintenant d'utiliser ces données dans la comparaison avec l'année 1997. La forte augmentation dans les « autres dépenses diverses » cache le même problème : dans le formulaire de 2002, nous avons distingué coiffure hommes, coiffure enfants et coiffure dames, tandis que dans le formulaire de 1997, il n'y avait qu'une catégorie coiffure. Par conséquent, les dépenses coiffure ont significativement ( $p < .001$ ) augmenté de 6 à 26 dollars en seulement cinq ans. Nous voyons comment ce changement apparemment trivial a significativement ( $p < .001$ ) gonflé la catégorie des autres dépenses diverses<sup>9</sup>. Nous devons donc conclure de ces exemples que le résultat final est extrêmement sensible à des petites variations dans la définition des catégories de dépenses. Bien que nous ayons été capables d'identifier ce problème dans notre propre enquête, on ne peut que poser la question de savoir jusqu'à quel point des comparaisons internationales des mesures de pauvreté ou de bien-être peuvent souffrir de problèmes similaires.

Voyons ensuite la catégorie de braises ou charbon de bois. Quelques variables additionnelles permettent de mettre ce phénomène en relief. D'abord, l'augmentation des dépenses reflète à la fois une augmentation significative dans le nombre de consommateurs (de 40% à 60%), une augmentation dans le nombre moyen d'achats (de 94 à 125) et une augmentation dans la valeur moyenne d'un achat (de .31\$ à .55\$ ou une augmentation de 77%). Dans le tableau, nous avons aussi présenté la valeur d'un achat pour ceux qui achètent des braises *chaque jour*. Puisque nous pouvons supposer que la quantité de braises achetées pour les besoins d'un seul jour ne changera pas entre les deux

<sup>9</sup> Juste au-dessus de cette catégorie dans le tableau 5, nous voyons un gonflement moins significatif mais néanmoins important de la catégorie des dépenses en loisirs/objets personnels : ici, nous avons ajouté la catégorie carte portable. Bien entendu, dans ce cas-ci, nous avons ajouté une catégorie qui n'existait pas encore en 1997. Il s'agit ici donc bel et bien d'un changement réel.

périodes, l'évolution dans la valeur d'un achat journalier reflète donc plus ou moins l'évolution dans le prix des braises. Or, nous pouvons observer que le prix des braises a probablement augmenté d'environ 40%. Si nous comparons, en plus, la valeur des achats *journaliers* avec la valeur des achats *moyens*, nous pouvons conclure qu'en plus du prix, la *quantité moyenne* achetée doit avoir augmenté.

**Tableau 8. Evolution dans la source d'énergie utilisée pour faire la cuisine**

	1997		2002	
	nombre	%	nombre	%
<b>Pas d'électricité</b>	<b>137</b>	<b>76%</b>	<b>219</b>	<b>89%</b>
Aucune autre source	4	2%	10	4%
Seulement du bois	84	47%	80	33%
Seulement des braises	25	14%	86	35%
Bois et braises	24	13%	43	17%
<b>De l'électricité</b>	<b>43</b>	<b>24%</b>	<b>27</b>	<b>11%</b>
Aucune autre source	6	3%	2	1%
Egalement du bois	15	8%	8	3%
Egalement des braises	20	11%	11	4%
Bois et braises	2	1%	6	2%
<b>Total</b>	<b>180</b>	<b>100%</b>	<b>246</b>	<b>100%</b>

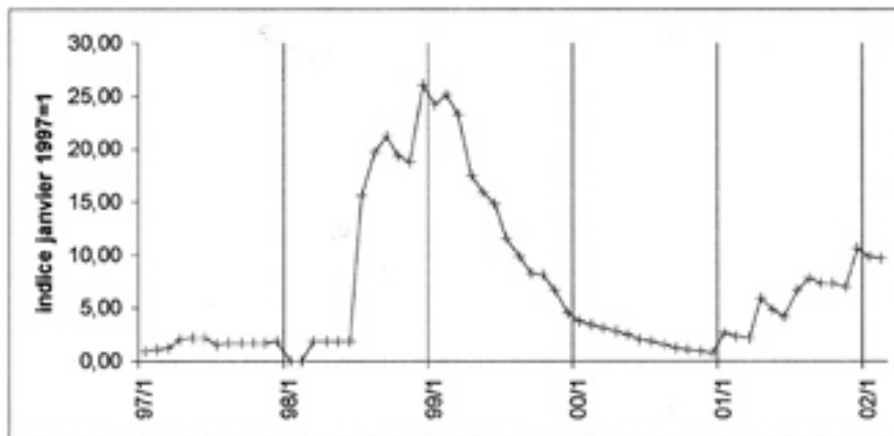
Ces données sont un peu difficiles à décoder : pourquoi est-ce que de plus en plus de consommateurs optent de pour les braises, qui, elles, ont augmenté en prix ? Dans le tableau 8, nous avons mis ensemble l'information sur trois sources énergétiques plus ou moins substituables pour faire la cuisine. Le tableau montre que de moins en moins de gens font la cuisine sur des fours électriques (diminution de 25% à 10%). A l'inverse, bien qu'en 1997, environ 25% faisait la cuisine ou bien sur braises ou bien sur une combinaison de braises et de bois, en 2002 ce pourcentage a plus que doublé (52%). En plus, le pourcentage de gens n'utilisant aucune source énergétique pour faire la cuisine s'élève actuellement à 10%. Il se peut bien-sûr que ceux-ci vont chercher le bois, ou font leurs braises eux-mêmes.

Cette évolution assez spectaculaire peut être expliquée si on prend en compte l'évolution dans le marché de l'électricité (voir Figure 1). On voit d'abord que ce prix a évolué beaucoup. D'un côté, il reflète le projet du gouvernement Kabila I pour un ajustement structurel dans le marché de l'électricité, accompagnant l'introduction de la nouvelle monnaie, le 30 juin 1998. D'un autre, il reflète la faillite de ce projet quelques mois plus tard, quand la guerre civile a commencé, obligeant le gouvernement à relancer la planche à billets sans ajustement du prix nominal de l'électricité. Finalement, à partir de Kabila II (début 2001), un mouvement vers le haut, en dents de scie, indique une prudente reprise de la politique d'ajustement des prix. Si on considère toute



la période, on peut conclure que le niveau atteint en 1997 a été exceptionnellement bas en comparaison avec les niveaux des années suivantes jusqu'au début de 2002. En février 2002, le Kwh d'électricité s'évaluait à environ 10 fois le niveau de janvier 1997.

**Figure 1. Évolution du prix de l'électricité**  
(prix constants - déflateur IRES marchés)



Source : basé sur différents rapports de la section économie de l'ambassade américaine

Ensuite, à part de l'augmentation vertigineuse du prix de l'électricité, il faut aussi mentionner le phénomène des multiples délestages. Notamment depuis que la centrale d'électricité a été occupée par les rebelles, en août 1998, l'électricité a été rationnée à Kinshasa, avec le résultat que l'approvisionnement régulier n'était plus garanti.

Toutefois, ce petite interlude sur le marché de l'énergie suggère en premier lieu que, bien que l'indicateur monétaire montre une augmentation dans les dépenses en combustion, cette augmentation ne paraît être que la partie visible d'un phénomène qu'on pourrait, sous plusieurs points de vue, qualifier de régression économique. Finalement, ajoutons ici que l'augmentation vertigineuse des utilisateurs du charbon de bois peut être considérée aussi comme un des indicateurs que le bien-être d'aujourd'hui est en partie soutenu par le niveau de bien-être de demain. L'augmentation dans le prix des braises en est déjà un indicateur alarmant.

#### 4.3. Mise ensemble

Dans le tableau 9, nous appliquons les leçons des sections précédentes pour construire l'indicateur monétaire du bien-être.

La base de l'indicateur monétaire est, pour chaque année, la somme des dépenses totales réellement effectuées. Nous avons présenté les dépenses réellement effectuées en 2002 en dollars constants de 1997 en utilisant l'indice des prix de l'IRES.

Ensuite, nous corrigeons pour le problème des loyers en éliminant tous les loyers réels et en imputant un loyer théorique (évalué d'après les conditions du marché de 2002) à chaque ménage. De cette façon, nous avons résolu en même temps le problème de la non-comparabilité du bien-être des locataires et des propriétaires, et le problème de la non-comparabilité des locataires entre 1997-2002 par des changements structurels dans le marché de l'immobilier pendant cette période.

Troisièmement, nous éliminons les dépenses en pétrole: puisque le questionnaire a été modifié entre 1997-2002 touchant cette denrée, il vaut mieux ignorer ces dépenses. Nous ferons la même chose pour les dépenses de coiffeur. Finalement, nous allons réévaluer les braises consommées en 1997 à leur prix de 2002.

**Tableau 9. Différents calculs du bien-être en corrigeant pour quelques problèmes de comparaison intertemporelle (en dollars constants de 1997)**

	(1) 1997	(2) 2002	(2)-(1)	Test-t
(1) Dépenses totales réellement effectuées	2032	2049	17	.44
(2) = (1) – loyers + qualité de l'habitat	2171	2155	-16	-.13
(3) = (2) – dépenses en pétrole	2167	2128	-39	-.32
(4) = (3) + correction braises (prix de 2002)	2178	2128	-50	-.41
(5) = (4) - dépenses pour coiffeur	2172	2102	-70	-.58
(6) Bien-être corrigé par personne	313	334	+21	1.12
(7) Bien-être corrigé par équivalent-adulte	439	456	+17	.75

On peut observer dans le tableau 9 que l'évolution positive dans les dépenses totales réellement effectuées est plus ou moins renversée une fois que nous avons calculé le bien-être ménager corrigé. Partant d'une différence positive de \$17, nous arrivons à une différence négative de \$70 après avoir incorporé toutes les corrections. Toutefois, les indicateurs du bien-être par personne et par équivalent-adulte ( $\alpha=.7$ ,  $\theta=.85$ ) montrent toujours une légère augmentation des revenus en 1997, quoique non significative. Nous concluons, encore une fois, que les résultats de l'indicateur monétaire sont influencés de façon considérable par des détails empiriques. Dans notre cas, ces détails font la différence entre une augmentation ou une décroissance du bien-être. Plus généralement, bien que l'indicateur monétaire du bien-être tende à résumer toute la situation dans un chiffre exact et intuitivement compréhensible, il semble qu'une bonne évaluation de ce résultat ne peut être faite sans qu'on sache correctement interpréter le contexte ainsi que la manière dont ce chiffre a été obtenu.

## 5. Du bien-être vers la pauvreté

Jusqu'ici, nous avons travaillé surtout avec la notion de bien-être, en supposant implicitement qu'il s'agit ici plus ou moins de l'inverse de la notion de pauvreté. La moyenne des revenus n'est qu'une des manières possibles, cependant, pour résumer la situation de pauvreté ou de bien-être d'un ensemble d'individus. Pour des raisons parfois très variées, dans la littérature sur la pauvreté, on préfère travailler plutôt avec des indicateurs qui se limitent à évaluer la situation des personnes vivant en-dessous d'un certain seuil de pauvreté. Dans ce qui suit, nous passons d'abord brièvement en revue les différentes approches pour définir un seuil de pauvreté spécifique. Par après, nous définissons les différentes mesures d'appréciation du niveau de bien-être des pauvres. Finalement, nous pouvons présenter l'évolution de la pauvreté à Kisenso.

### 5.1. Seuils de pauvreté

Concernant la définition d'un seuil de pauvreté, l'approche utilitariste du bien-être reste muette. D'autres approches permettent néanmoins de le faire, du moins en théorie. A partir de l'approche des besoins fondamentaux, par exemple, on peut essayer de définir un panier de biens nécessaires à la survie (physique et sociale) d'un ménage déterminé. Cependant, le critère de la survie ne résout pas complètement le problème. Ainsi p.ex. il y a beaucoup d'arbitraire dans la fixation des besoins fondamentaux alimentaires (Sen 1983) –pour ne mentionner que les besoins fondamentaux sur lesquels il y a encore moins de discussion. La reconnaissance de l'importance des déterminants sociaux dans la survie a également donné naissance aux seuils de pauvreté relatifs, c.-à-d. qui définissent un seuil de pauvreté comme une fraction (la moitié ou le tiers) du revenu moyen ou médian (Sen 1983b, Townsend 1985, Sen 1985). D'autres ont critiqué cette approche puisqu'elle ne représente en fait qu'une mesure alternative d'inégalité (p.ex. Ravallion 1996).

Ravallion pour sa part a été le père intellectuel du seuil d'un dollar international (PPA) par jour (Ravallion 1991). Ce critère correspond plus ou moins à des seuils de pauvreté définis au niveau national pour les pays les plus pauvres du monde –au moins ceux dans lesquelles une enquête budgétaire avait été faite (Ravallion 1991, Chen et Ravallion 2000, Sala-i-Martin 2002, UNCTAD 2002). Une des faiblesses de ce critère réside dans son ambition d'être un critère universel de pauvreté, c.-à-d. qu'il est difficile de faire une conversion correcte du numéraire vers un dollar international. En effet, le fameux critère d'un dollar par personne par jour semble beaucoup moins fixe que l'on pourrait croire ou espérer.

D'abord, le seuil a été fixé en dollars internationaux de 1985, c.-à-d. qu'on essaie de mesurer les dépenses ou revenus d'abord en termes du pouvoir d'achat, valable pour chaque pays (voir notre discussion sur le numéraire, ci-dessus). Mais il y a un débat quant aux différentes possibilités de construire

les taux d'échange permettant la conversion des monnaies locales en dollars internationaux (Deaton 2003). Il y a donc déjà une première source possible d'imprécision à ce niveau international.

Ensuite, une fois résolu le problème de la comparaison à ce niveau, il y a encore le problème de la comparaison dans le temps. Dans les statistiques macro-économiques de la R.D.C., on voit que l'écart entre un dollar courant (c.-à-d. si on évalue le dollar à son pouvoir d'achat dans le marché des devises) et un dollar international varie entre 4,5 – 7,1 pour la R.D.C. les dernières années<sup>10</sup>. En d'autres mots, le seuil de pauvreté varierait entre \$0.14 et \$0.22 dollars constants<sup>11</sup> par personne par jour pour la R.D.C. –une marge considérable d'imprécision.

Puis, le seuil devrait encore prendre en compte des variations au niveau national. En effet, notre enquête porte sur les habitants de la capitale, tandis que le PIB en dollars internationaux porte sur tout le territoire. Comme nous ignorons certaines analyses systématiques sur les différences dans le pouvoir d'achat d'un dollar américain entre les différentes régions et lieux économiques du pays<sup>12</sup>, nous devons renoncer à tout essai de fixer le seuil de pauvreté de un dollar international à un niveau concret pour notre échantillon.

Finalement, il faut aussi prendre en compte les erreurs déjà contenues dans l'indicateur monétaire même : tous les problèmes que nous venons de discuter dans ce papier impliquent que nous arrivons finalement à un chiffre vague plutôt que précis.

En conclusion, au sujet des seuils de pauvreté, il sera de nouveau plus important d'avoir une idée vaguement correcte que de fixer un seuil précis mais facile à contester.

Toutefois, nous voudrions continuer à soutenir l'idée du seuil de pauvreté. Selon nous, l'intérêt de ce seuil peut être trouvé moins dans les caractéristiques des présumés pauvres que dans la situation des non-pauvres : « Dire qu'il existe de seuils de pauvreté revient tout simplement à faire valoir que, au delà d'un niveau de vie donné (peut-être très élevé), les comparaisons de la pauvreté ne devraient attacher aucun poids à de faibles gains ou pertes. La perte d'un dollar pour un millionnaire ne devrait pas contribuer à déterminer si la pauvreté a augmenté ou non » (Ravallion 1996 :33). Pour que notre jugement final sur l'évolution de l'économie dans le temps ne dépende donc pas du changement dans le bien-être de ce millionnaire, il faut donc fixer un seuil de pauvreté –ou de richesse- au-delà duquel nous ne prenons plus en compte les changements de revenus.

Mais comment donc résoudre le problème de l'imprécision ou de l'arbitraire d'un tel seuil ? Un peu en analogie avec les corrections pour les caractéristiques démographiques des ménages, nous proposons ici de faire une analyse de sensibilité post hoc, c.-à-d. d'étudier si les résultats de l'analyse

<sup>10</sup> Nous avons fait l'exercice sur base du CD-ROM World Development Indicators version 2001.

<sup>11</sup> L'exercice a été fait avec des données en dollars internationaux en prenant en compte 1996 comme l'année de base. Nous n'avons pas pris en compte d'éventuelles différences entre le pouvoir d'achat du dollar international de 1996 et celui de 1985. Les publications les plus récentes sur le seuil de pauvreté se basent sur le dollar international avec 1993 comme année de base, en considérant qu'en fait un dollar de 1985 valait 1,08 dollar de 1993 (voir annexe au tableau 1.1. dans les World Development Indicators)

<sup>12</sup>Toutefois, voir p.ex. la comparaison du niveau d'inflation entre Kinshasa et Bukavu (De Herdt 1993: Annexe 2)

sont sensibles à des variations raisonnables dans le seuil de pauvreté. Nous voulons donc analyser l'évolution des différents indices de pauvreté dont les valeurs extrêmes sont définies par les supposées valeurs que le seuil de pauvreté pourrait atteindre (Ravallion 1996 : 76-84). Plus spécifiquement, pour notre cas, nous allons étudier les mesures de pauvreté pour tous les seuils de pauvreté jusqu'à 365\$ courants (ou bien 1\$ courant (de 1997) par personne par jour).

## 5.2. Indicateurs de pauvreté

L'indicateur le plus populaire reste bien-sûr le headcount index, qui mesure l'incidence de la pauvreté, ou le pourcentage de pauvres dans une population donnée. C'est ce critère qui a été retenu comme premier objectif par la coalition globale de lutte contre la pauvreté. L'indice se calcule comme suit :

$$P_0 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q$$

avec

n = nombre de personnes dans la population

q = nombre de personnes en-dessous du seuil de pauvreté.

Mais dans la littérature sur la pauvreté on retrouve de plus en plus aussi les critères du déficit de pauvreté et de l'intensité de la pauvreté. Le déficit de pauvreté mesure l'écart moyen entre le seuil de pauvreté et le revenu des pauvres. Si la majorité des pauvres dispose d'un revenu juste au-dessous du seuil de pauvreté, cette situation est évidemment à préférer à une situation dans laquelle la majorité dispose d'un revenu largement au-dessous de ce seuil :

$$P_1 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q ((z - x_i) / z)$$

avec

x<sub>i</sub> = dépenses par personne pauvre i

z = seuil de pauvreté.

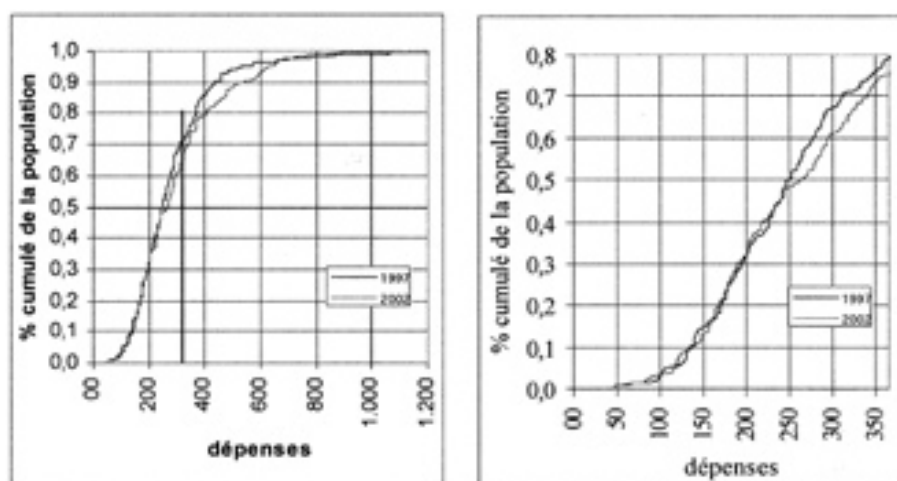
Finalement, le critère de l'intensité de la pauvreté cherche à donner un poids plus grand aux plus démunis parmi les pauvres. Il est donc sensible à l'inégalité parmi les 'pauvres' –c.-à-d. ceux ayant un revenu au-dessous du seuil de pauvreté. Bien qu'il y a plusieurs mesures de pauvreté possibles qui essaient de refléter l'inégalité des revenus au-dessous du seuil de pauvreté, nous nous limiterons ici à la mesure de pauvreté de Foster, Greer et Thorbecke, qui a l'avantage d'être compatible avec les mesures citées ci-dessus (Ravallion 1996, 55) :

$$P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q ((z - x_i) / z)^2$$

Donc, le P2 fait parti d'une famille plus large de mesures de pauvreté  $P\sigma$ ,  $\sigma$  étant le paramètre qui permet de distinguer l'incidence (0), le déficit (1) et l'intensité (2) de la pauvreté. Dans ce cas, P0 (headcount index) indiquera l'incidence ou le pourcentage de personnes en-dessous du seuil de pauvreté. P1 mesurera le déficit de pauvreté, ou la différence moyenne entre les dépenses d'une personne pauvre et le seuil de pauvreté (interprété aussi comme les besoins en financement pour éliminer la pauvreté), tandis que P2, qui mesurera l'intensité de la pauvreté, prendra en plus en compte la distribution du revenu au-dessous de ce seuil : un dollar donné au plus pauvre sera évalué encore plus qu'un dollar donné à un pauvre qui se trouve juste au-dessous du seuil de pauvreté. Malheureusement, le P2 ne produit qu'un chiffre, qu'on peut comparer avec le P2 d'une autre population mais qui n'est pas interprétable en soi.

C'est avec ces trois types de mesures de pauvreté que nous pouvons maintenant construire des profils de pauvreté pour chaque année d'enquête.

**Figure 2. Incidence de la pauvreté, dépenses annuelles par personne**

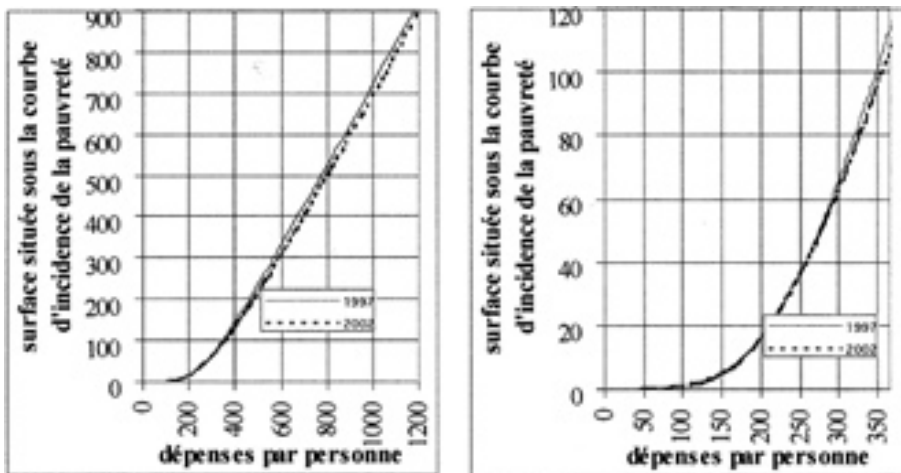


Les deux graphiques présentés dans la figure 2 ont sur l'axe horizontal les différents seuils de pauvreté possibles, exprimés en termes de dépenses annuelles par personne. Les deux courbes reflètent comment le pourcentage de pauvres (qu'on peut lire sur l'axe vertical) correspond avec l'adoption d'un seuil de pauvreté précis –pour 1997 et 2002 respectivement. De cette manière, nous pouvons p.ex. voir qu'avec un seuil (extrême) de 365\$ courants correspondra une incidence de pauvreté de 79% en 1997 et de 75% en 2002. Le côté droit de la figure reprend le même graphique, sauf que nous présentons les détails en-dessous du seuil de 365\$.

Cette façon de présenter les résultats permet d'observer si un énoncé particulier sur l'évolution de la pauvreté est sensible à la spécification du seuil de pauvreté. Dans ce cas-ci, nous voyons qu'on ne peut pas conclure à une amélioration systématique de la situation de pauvreté pour tout l'intervalle des seuils de pauvreté raisonnables: en-dessous de 250\$, les courbes de 1997 et

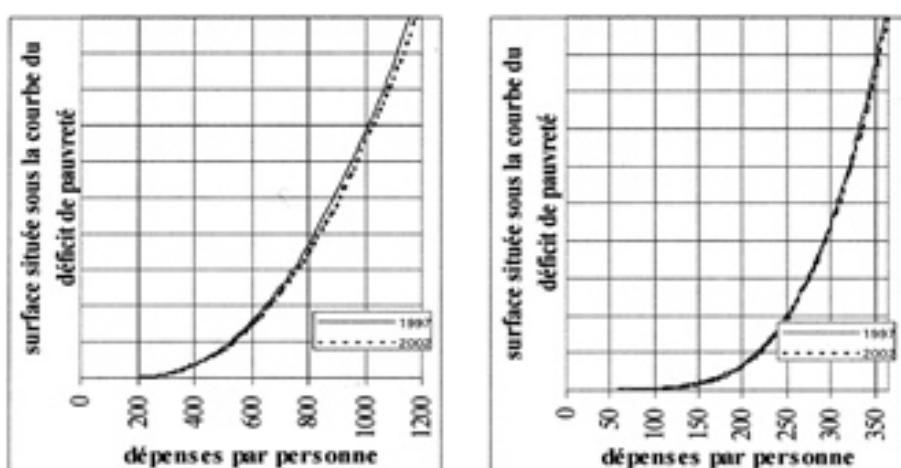
de 2002 commencent à s'entrecroiser. Ce que pourrait être conclu néanmoins de la figure, c'est que la couche de la population qui gagne entre 250-700\$ par personne par an semble avoir pu s'enrichir entre 1997 et 2002.

**Figure 3. Déficit de pauvreté, dépenses annuelles par personne**



La figure 3 permet d'observer l'évolution du déficit de pauvreté en fonction des différents seuils de pauvreté. La courbe, appelée aussi Courbe généralisée de Lorenz, représente la surface au-dessous de la courbe de l'incidence de la pauvreté pour les différents seuils de pauvreté possibles. De nouveau, on voit que ce n'est que pour les revenus plus aisés que la situation se serait améliorée. En dessous de 300\$, le déficit de pauvreté serait le même dans les deux années d'enquête. Notons aussi qu'au-dessous de la courbe de pauvreté, l'inégalité n'est pas trop élevée. En dessous du seuil de 300\$, p.ex., le déficit se situerait en moyenne à 60\$, ou encore les ménages pauvres gagneraient 240\$ en moyenne.

**Figure 4. Intensité de la pauvreté, dépenses annuelles par personne**



Dans une troisième étape, nous calculons la surface en dessous de la courbe du déficit de pauvreté pour chaque seuil de pauvreté, ce qui nous donne la figure 4, qui présente maintenant l'intensité de la pauvreté. De nouveau, on voit comment les deux courbes évoluent de pair, sauf à partir de 700\$, loin du

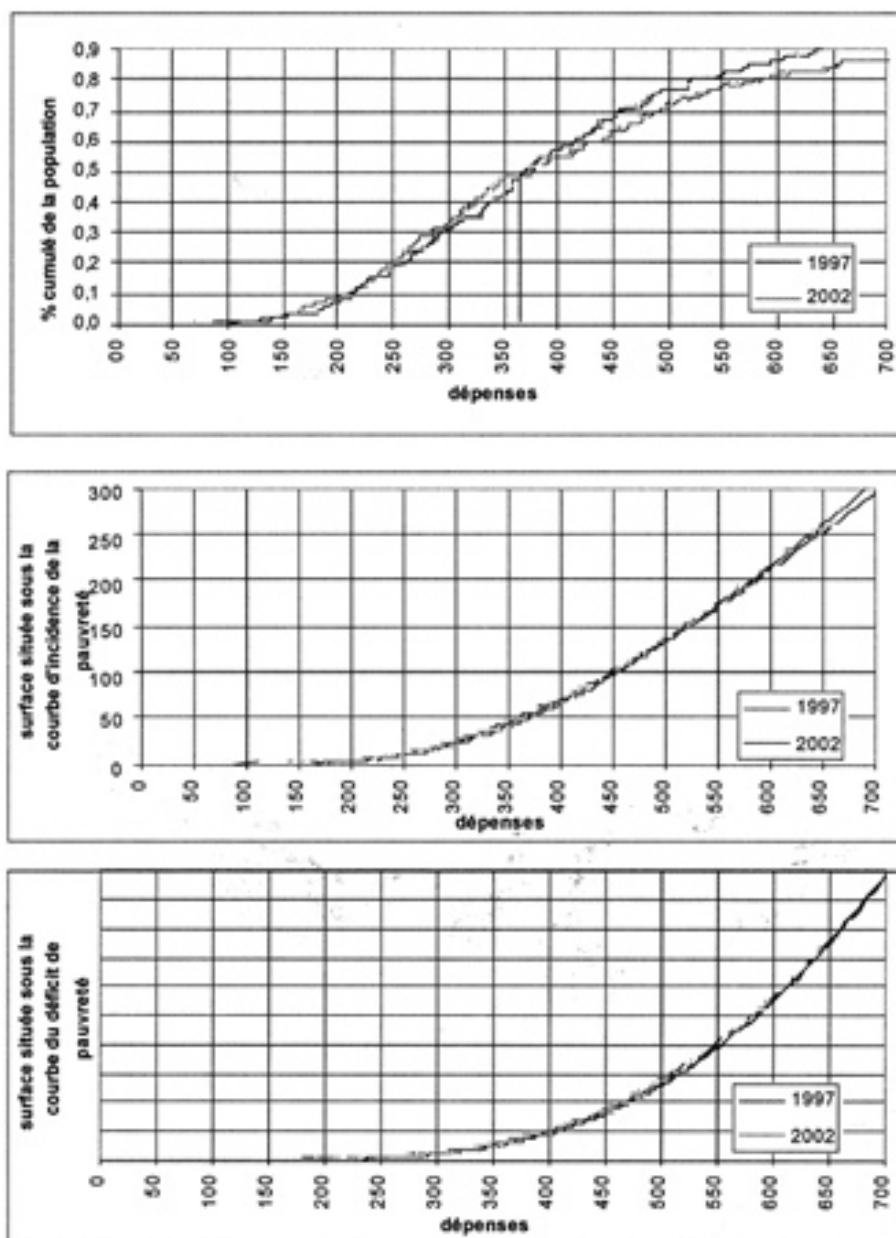


seuil extrême de 350\$. En définitive, nous pouvons conclure de cet exercice que rien n'indique que la pauvreté aurait augmenté ou diminué à Kisenso pendant 1997-2002. L'inégalité aurait été par contre légèrement accrue pendant la même période. Ce résultat est intéressant en comparaison avec nos analyses antérieures (De Herdt 2001), où nous parlions d'un nivellement par le bas, sur base des enquêtes budgétaires de 1975-1986. Il est à mentionner ici que, prenant en compte notre analyse du marché de l'électricité, d'autres facteurs caractérisant le nouveau contexte économique ont probablement permis aux couches plus riches non seulement de compenser la facture accrue de l'énergie mais d'aller encore plus loin. Toutefois, il faut ajouter immédiatement ici que nous ne disposons pas de mesures statistiques qui permettent de nous renseigner dans quelle mesure la croissance dans l'inégalité a été statistiquement significative.

Finalement, la figure 5 présente les mêmes graphiques pour les dépenses par équivalent-adulte. Il faut immédiatement avertir que le seuil de 1\$ par jour se réfère à des dépenses par personne, sans correction ni pour les consommateurs jeunes ni pour les économies d'échelle aux ménages. Cependant, la figure 5 permet de voir comment cette mesure universelle de pauvreté est influencée par le contexte démographique de chaque situation. D'abord, nous constatons que si l'on accepte l'indicateur monétaire qui introduit des corrections pour la taille et la composition des ménages comme plus raisonnable, on doit conclure à une détérioration du revenu si on adopte un seuil de pauvreté jusqu'à (environ) 360\$, et à une amélioration si on adopte un seuil plus élevé. Ce qui permet de formuler la conclusion ci-dessus d'une manière plus aiguë: les plus pauvres se sont appauvris, les couches plus aisées se sont améliorées légèrement. Ce constat se reproduit plus ou moins si on considère les courbes du déficit de pauvreté et de l'intensité de pauvreté : surtout dans les couches les plus pauvres, la pauvreté est devenue légèrement plus intense, mais à mesure qu'on grimpe l'escalier socio-économique, on doit conclure à un statu quo.



Figure 5. Incidence, déficit et intensité de la pauvreté  
(Dépenses par équivalent-adulte)



## 6. Conclusions

La pauvreté dans le monde s'est-t-elle accrue ou y a-t-il plutôt eu une amélioration sensible ? Pourra-t-on diminuer la pauvreté jusqu'à la moitié vers 2015 ? Faut-il penser à des mesures spécifiques de lutte contre la pauvreté, ou suffit-il de (re)lancer la croissance économique dans les pays moins avancés ? En bonne partie, les réponses à ces questions dépendent de manière cruciale des options théoriques et méthodologiques qui ont été prises en spécifiant une certaine mesure de pauvreté.

Dans cet article, nous nous sommes limités à spécifier les options théoriques et méthodologiques derrière la construction d'un indicateur de la pauvreté monétaire sur base de données d'enquêtes budgétaires.

L'indicateur lui-même nous apprend qu'il n'y a pas eu de changements spectaculaires dans le niveau de bien-être des habitants d'une des communes les plus appauvries de Kinshasa entre 1997 et 2002, ni dans le niveau de bien-être des plus pauvres –indépendamment de la manière dont on établirait la frontière entre les pauvres et les non-pauvres. Cette conclusion est assez stupéfiante si nous passons de revue tout ce que le pays a vécu pendant cette période: l'imposition du nouveau régime, le début de la guerre civile (jusqu'aux alentours de Kinshasa, en août-septembre 1998) y inclus la coupure de l'électricité pour quelques semaines, la reprise de l'inflation, la rareté dans le marché du pétrole, les difficultés de transport entre Kinshasa et son hinterland, etc.

Mais en même temps, nous avons aussi et surtout souligné les différents points faibles et les marges d'insécurité qu'il faut tolérer autour de cette conclusion. Nous avons vu en premier lieu comment le résultat final pourrait changer avec de légères changements dans les différentes catégories de dépenses. En deuxième lieu, le résultat pourrait varier en fonction des techniques utilisées pour compléter les dépenses réellement effectuées avec d'autres sources de bien-être. Troisièmement, l'estimation de l'évolution du bien-être dans le temps dépend de manière cruciale du choix du déflateur. Finalement, la détermination du seuil de pauvreté introduit d'autres sources d'imprécision.

De la même façon que ces marges d'imprécision peuvent être considérées comme aléatoires, on pourrait encore supposer qu'en moyenne ces imprécisions se contrebalanceraient. Cependant, nous avons démontré qu'au contraire, l'imprécision de l'indicateur monétaire de bien-être ou de pauvreté augmente avec l'appauvrissement. Ceci vaut déjà au moment de la définition de l'unité de base de chaque enquête budgétaire, c.-à-d. le ménage, mais aussi au moment où on commence à imputer des loyers aux propriétaires des maisons, ou à introduire des corrections pour la taille des ménages. Une autre source d'imprécision naît dans le contexte d'instabilité politique et économique dans laquelle se trouve le pays. Non seulement nous avons eu à faire face à la situation d'une inflation cumulée de plus que 19000%, mais

aussi et surtout il y a le problème de la fiabilité de l'information sur l'évolution des prix pendant cette période. Ici comme ailleurs, nous avons dû prendre une option qui nous est apparue comme la plus raisonnable. Notons toutefois que, dans ce cas-ci, de telles options parfois discutables peuvent faire la différence entre une augmentation, une diminution ou un statu quo dans l'état de bien-être ou de pauvreté des habitants de Kisenso.

Entre temps, cependant, nous avons pu observer comment les choses ont changé pour le pire dans le marché immobilier: plus de gens ont dû louer une maison, plus de maisons plutôt aisées ont été mises en location par des propriétaires, et la qualité moyenne des maisons s'est détériorée. La plus forte pression sur le marché immobilier s'explique probablement par une reprise de l'urbanisation à cause de la guerre<sup>13</sup>. En même temps, nous avons bien détecté dans notre instrument de recherche que de plus en plus de gens n'utilisent plus d'électricité pour faire la cuisine et se tournent vers les braises. Ce qui semble causer une hausse du prix dans ce marché, à son tour reflétant probablement la rareté accrue du bois aux alentours de Kinshasa. De nouveau, on a touché ici un indicateur monétaire clair de régression économique. Il est vrai que de tels indicateurs ne se prêtent pas à être universalisés, il s'agit d'indicateurs peu ambigus d'appauvrissement mais difficilement décontextualisables.

Finalement, la difficulté de fixer un seuil de pauvreté spécifique –vu les changements et le chaos au niveau macro-économique - nous a appris également qu'il y a des indications d'une augmentation de l'inégalité. Plus spécifiquement, surtout dans les couches les plus pauvres de la population, la pauvreté est devenue légèrement plus grande, mais à mesure qu'on grimpe l'échelle socio-économique, on doit conclure plutôt à un statu quo. Cette dernière conclusion contredit l'évidence à laquelle avaient abouti nos recherches antérieures.

Que faire donc, étant donné la multiplicité de sources d'imprécision, et un nombre considérable d'options raisonnables plutôt que théoriquement correctes derrière chaque mesure de la pauvreté ? La position défendue ici est que les problèmes évoqués ne peuvent pas servir d'excuse pour écarter l'indicateur monétaire et chercher de meilleurs indicateurs de pauvreté. La mesure parfaite de la pauvreté n'existe pas, la réalité étant trop complexe pour des chercheurs ayant des théories incomplètes et des instruments de recherche trop peu affinés. Nous avons défendus trois options, cependant : D'abord, aucune mesure de pauvreté ne peut se passer d'explicitement les options pragmatiques qui ont été prises afin d'obtenir le résultat final. Ensuite, l'influence des options les plus arbitraires ou discutables sur les résultats de l'analyse peut être testée moyennant des simulations. Troisièmement, nous voyons une valeur dans le pluralisme informationnel, c.-à-d. dans les approches évaluatives qui proposent de faire des énoncés sur la pauvreté sur base de plusieurs indicateurs de pauvreté. Plus spécifiquement, l'analyse faite jusqu'ici devrait être confrontée avec les indicateurs d'autres aspects de la pauvreté, comme la malnutrition, les problèmes d'éducation, etc. Ce sera le sujet de recherches ultérieures.

<sup>13</sup> Sur la guerre comme source classique d'urbanisation au Congo, voir de Saint-Moulin 2001.

## Annexe : Imputation d'un loyer aux propriétaires

Dans les deux cas, nous avons opté pour une procédure en trois étapes. Dans une première étape, nous construisons une (1997) ou deux (2002) variables statistiques normalisées (moyenne=0, écart-type=1) sur base de différentes variables du type binaire ou nominal qui informent sur la qualité de la maison. Ces variables statistiques sont le résultat d'une procédure classique de réduction de données, appelée HOMALS (Homogeneity Analysis by Means of Alternating Least Squares). Dans la littérature, HOMALS est connue aussi comme l'analyse des correspondances multiples, puisque la procédure admet l'introduction de plusieurs variables, mesurées au niveau catégorique, tandis qu'elle est du reste similaire à l'analyse des correspondances (SPSS 1998 : 53-8).

Cette première étape prépare le terrain pour une deuxième étape dans laquelle nous introduisons cette/ces variable(s) statistique(s) dans une régression qui estime le loyer payé par les locataires. Dans la troisième étape, nous utilisons les résultats de cette régression pour imputer le loyer aux propriétaires –ceux qui ne paient pas de loyer.

Dans les deux cas, 4 variables ont été introduites dans la première étape : surface de la maison, connexion au réseau d'électricité, au type d'énergie utilisée pour faire la cuisine et qualité de la construction de la maison (une variable qui reflétait le nombre de chambres, le type de pavé et la qualité des murs de la maison).

**Tableau A.1 Relation entre variables catégoriques et construits statistiques**

	% de la variance originale expliquée par		
	Dimension 1 (1997)	Dimension 1 (2002)	Dimension 2 (2002)
Qualité de la construction de la maison	76.8%	54%	63%
Surface totale de la maison	70.5%	21%	55%
Connexion électrique	45.5%	59%	17%
Energie pour cuisiner	33.9%	56%	14%
% de la variance originale exprimée en moyenne	56.7%	47.5%	37.3%

Puisque en 1997 la dimension 1 à elle seule peut déjà expliquer 56% de la variance moyenne des variables catégoriques, nous avons opté pour n'utiliser que cette première dimension à elle seule dans la deuxième étape. Pour l'année 2002, nous avons utilisé les deux construits statistiques. Ce qui a résulté dans les régressions suivantes (écarts-types entre parenthèses):

**Pour 1997 :**

$$\text{Loyer estimé (en \$/mois)} = 7,301 + 3,327 * \text{Dimension 1} \quad R^2=.49$$

(.579)    (.601)

**Pour 2002 :**

$$\text{Loyer estimé (en FC/mois)} = 2711 + 1569 * \text{Dimension 1} - 891 * \text{Dimension 2} \quad R^2=.48$$

(164,3)    (165,0)                      (165,4)

## Bibliographie

Banque Mondiale 1990 **Rapport sur le développement dans le monde. Pauvreté.** Washington : Oxford University Press.

Banque Mondiale 2001 **Rapport sur le développement dans le monde Washington:** Oxford University Press.

Chen, S. Ravallion, M. 2000 **How did the world's poorest fare in the 1990s?** Washington: World Bank Policy Research Working Paper n° 2409.

Collier, P. Radwan, S. Wangwe, S. 1991 **Labour and poverty in rural Tanzania.** Oxford:Clarendon Press, pp. 70-2.

Dasgupta, P. 2001 **Human Well-Being and the Natural Environment.** Oxford, Oxford University Press.

Deaton, A.S. Muelbauer, J. 1986 *“On measuring child costs: with applications to poor countries”* in: **Journal of political economy** 94(4), pp. 720-44.

Deaton, A. S. and Grosh, M. 2000 *“Consumption”*, in : M. Grosh and P. Glewwe (eds.), **Designing Household Survey Questionnaires for Developing Countries: Lessons from Ten Years of LSMS Experience**, Chapter 5, 2000, pp. 91-133.

Deaton, A.S. 2003 **How to monitor poverty for the Millennium Development Goals.** Princeton: Princeton University, Research Program in Development Studies.

De Herdt, T. 1993 *“Les artisans-menuisiers de Bukavu ; analyse économique et quelques éléments pour une stratégie de développement”* in : Stefaan MARYSSE et. al. **De Informele Sector in Zaïre; studie uitgevoerd in opdracht van de Heer E. Derycke Staatssecretaris voor Ontwikkelings-samenwerking.** Anvers : Centrum Derde Wereld, 1993, annexe 2 .

De Herdt, T. & S. Marysse 1997 *“Against all odds: Coping with regress in Kinshasa, Zaire”* in: **European Journal of Development Research**, 9 (1), pp. 209-230.

De Herdt, T. 2000 **Surviving the Transition; economic regress and institutional restructuring,** thèse de doctorat, Université d'Anvers, 2000.

De Herdt, T. 2001 *“Nourrir Kinshasa en période de guerre”*, in: F. Reyntjens & S. Marysse, **L'Afrique des Grands Lacs - Annuaire 2000-2001**, Paris : L'Harmattan 2001, pp. 195-218.

Drèze, J. & P.V. Srinivasan, 1997 “*Widowhood and poverty in rural India : some inferences from household survey data*” in: **Journal of Development Economics** 54, pp. 217-34.

De Saint-Moulin, L. 2001 “*Le réseau urbain de la République démocratique du Congo : réseau de solidarité?*” texte présenté à un séminaire du CEPAS, 17 mars.

Foster, J.E. & Amartya K. Sen, **On economic inequality**. Oxford: Clarendon Press 1997.

Grosh, M. & P. Glewwe , **A guide to living standards measurement study surveys and their data sets**, Washington: IBRD, 1995.

Hentschel, J. Lanjouw, P. 1996 **Constructing an indicator of consumption for the analysis of poverty; principles and illustrations with reference to Ecuador**. Washington: World Bank LSMS, Working paper n° 124.

Houyoux, J. Niwembo, K. 1986 **Budgets ménagers de Kinshasa** Kinshasa/ Bruxelles : Beau/Ichec.

Luzolele, L. et De Herdt, T. 1999 **La pauvreté urbaine en Afrique Subsaharienne ; le cas de Kinshasa**. Kinshasa: CEPAS.

Ravallion, M. 1990 “*The challenging arithmetic of poverty in Bangladesh*”. **The Bangladesh Development Studies** 43, pp. 35-53.

Ravallion, M., Datt, G., and van de Walle, D. 1991 “*Quantifying Absolute Poverty in the Developing World*”, **Review of Income and Wealth** 37, 345-361.

Ravallion, M. 1996 **Comparaisons de la pauvreté; concepts et méthodes**, (LSMS document de travail n° 122), Washington: Banque Mondiale.

Ravallion, M. 2003 **The debate on Globalization, poverty and inequality ; why measurement matters**. Washington DC: World Bank Policy Research Working Paper n° 3038.

Robeyns, I. 2001 **Understanding Sen’s capability approach**, [http://www.ingridrobeyns.nl/Downloads/Under\\_sen.pdf](http://www.ingridrobeyns.nl/Downloads/Under_sen.pdf)

Rodgers, G. Gore C. & Figueiredo J.B. 1995 **Social exclusion: rhetoric, reality, responses**. Geneva: ILO.

Sala-i-Martin, X. 2002 **The disturbing ‘rise’ in income poverty**, NBER Working Paper.

Sen, A.K. 1983 “*Development: which way now ?*” in: **Economic Journal** **93**, pp. 745-62, (reprinted in Sen, A.K. **Resources, values and development**, pp. 485-508).

Sen, A.K. 1983b “*Poor, relatively speaking*”, in: **Oxford Economic Papers** 35.

Sen, A. 1985, *A sociological approach to the measurement of poverty: a reply to professor Peter Townsend*, **Oxford Economic Papers**, (37): 669-676.

Sen, A.K. 1992, **Inequality re-examined**. Oxford: Clarendon Press.

Sen, A.K. 1999 **Development and Freedom**. Oxford, Oxford University Press 1999.

SPSS 1998 **SPSS Categories 8.0** SPSS Inc.: Chicago IL.

Stewart, F. 2003 **The implications for chronic poverty of alternative approaches to conceptualizing poverty**, paper presented at the conference on Chronic Poverty and Development Policy, Manchester, April.

Townsend, P. 1985, *A sociological approach to the measurement of poverty - a rejoinder to professor Amartya Sen*, **Oxford Economic Papers**, (37): 659-668.

Webb, E.J. et al. 2001 **Unobtrusive measures; revised edition**. London: Sage.

Wrezinsky, P.-J. 1987 “*Grande pauvreté et précarité économique et sociale*” in: **Journal officiel de la République Française**, 1987, pp. 1-104.

